

LES FICHES OUTILS

du Parc naturel régional
du Gâtinais français



Mieux comprendre les OUTILS de la RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

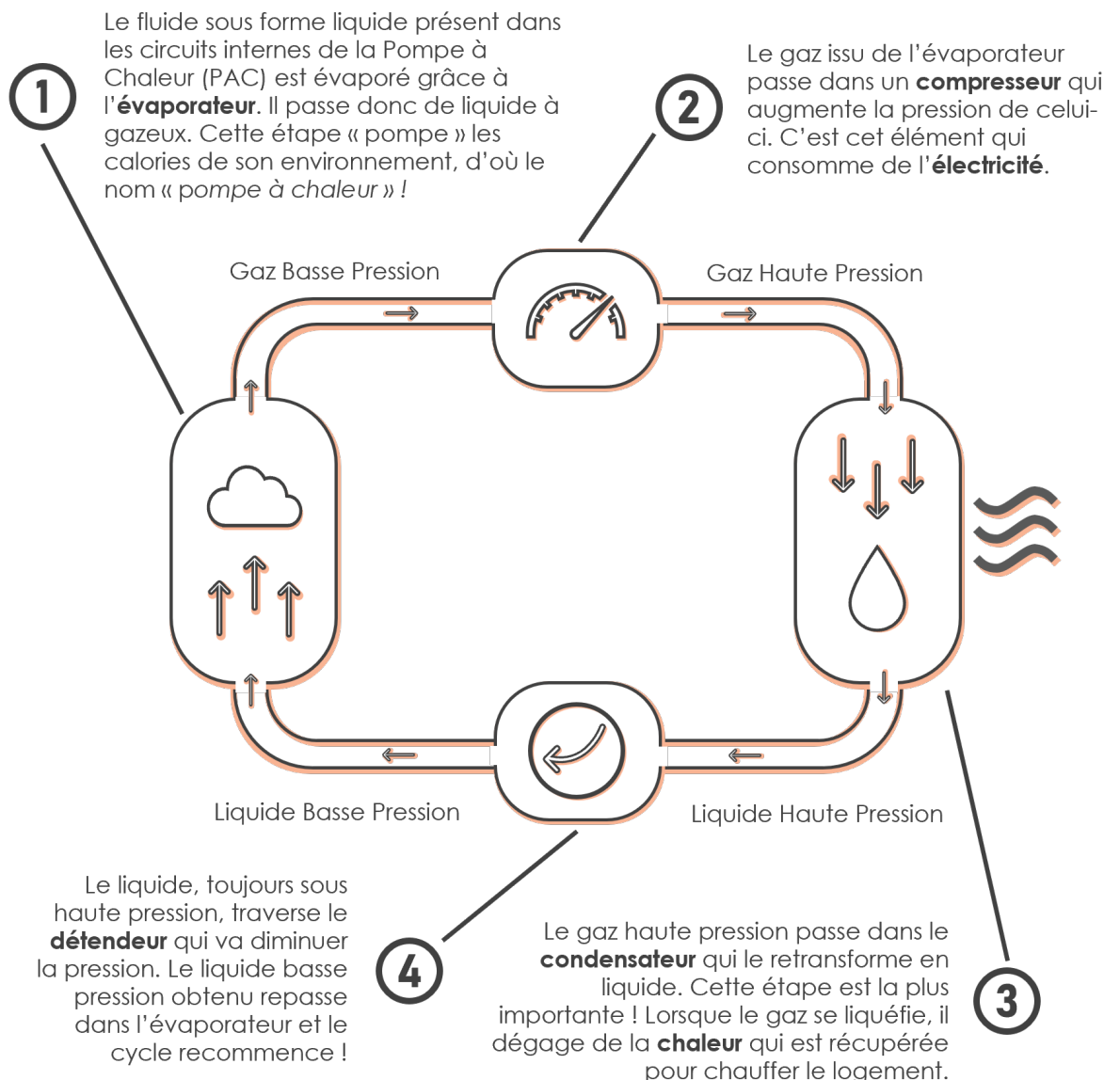


1 LES POMPES À CHALEUR



FONCTIONNEMENT

Mais au fait, comment ça marche ?

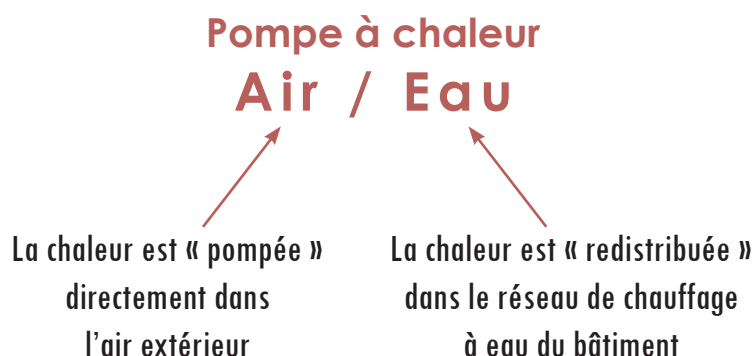


LES TYPES DE POMPES À CHALEUR

À chaque procédé son nom

La PAC « pompe » de la chaleur dans un milieu (l'air extérieur ou une nappe d'eau) et la « rejette » dans un circuit de chauffage (l'air intérieur directement ou un réseau de chauffage à eau).
Le nom de la PAC décrit ce procédé !

Exemple :



LES POINTS DE VIGILANCE

Informations à considérer avant de vous lancer



D'un point de vue TECHNIQUE :
l'installation d'une pompe à chaleur
n'est pas adaptée à tous les bâtiments !

- Si votre bâtiment n'est pas performant énergétiquement ou est un bâti ancien, la PAC n'est pas un choix judicieux. Commencez par améliorer son isolation par exemple !
- Les PAC air/air sont assez peu performantes et les PAC aérothermiques (air/air ou air/eau) peuvent provoquer des nuisances sonores importantes.
- La durée de vie d'une PAC est généralement de 15 à 20 ans.
- La performance d'une PAC dépend de la température du milieu dans lequel elle « pompe » la chaleur : plus il est froid, moins la PAC est performante.
Par exemple, un chauffage d'appoint est nécessaire si la température extérieure est inférieure à 5° C pour une PAC air/air ou air/eau.



D'un point de vue RÉGLEMENTAIRE,
les PAC doivent :

- Faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux.
- Obligatoirement être installées au sol et ne pourront être positionnées en hauteur (sur un mur ou une toiture), sauf sur toiture plate non visibles depuis l'espace public.
- Faire l'objet d'un habillage qualitatif les intégrant visuellement à l'architecture du bâtiment et d'un habillage acoustique pour réduire les nuisances sonores en cas de voisinage, le tout sans avoir d'impacts sur la performance de l'installation.

Pour votre projet de rénovation énergétique L'ÉQUIPE DU PARC VOUS ACCOMPAGNE

Particuliers

Espace conseil France Rénov'

01 64 98 11 79 – infoenergie@parc-gatinais-francais.fr

Collectivités

Pôle Aménagement du Parc naturel régional du Gâtinais français

01 64 98 73 93 – sameco@parc-gatinais-francais.fr



Ces fiches sont réalisées grâce au soutien financier de :



Textes, photos et mise en page : PNRGF

